

Image not found or type unknown



Accident de la route évaluation du taux aipp du médecin expert

Par **Stiki**, le **18/04/2016** à **23:02**

BonjourrrrrJ'ai été victime d'un accident de la route le 31/12/2013le responsable est décédé.rn7 côtes cassées, 3 vertèbres t12 l3 l4, clavicules droite fracturée ainsi que le sternum fracture et enfoncé. Depuis je souffre de douleurs lombaires constamment ainsi que de mon omoplate droite.je suis depuis cette date sous antidépresseurs et anxiolytiquesrnJe n'arrive pas à m'en passer.rnJe n'arrive pas à admettre ce qui est arrivé je suis toujours en soins kine et suivi par un medecin du centre anti douleur de st nazairernL'expert à indiqué une IPP de 20%, pensez vous que cette IPP est suffisanternMerci de votre reponsernCordialement